

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix sept, le cinq octobre, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, maire.

Présents : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Landry CARPENTHEY, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

Excusé : Philippe MERIGNAC

Invitée : Ophélie CAPIN

Samuel MESTRE prend la parole et informe l'assemblée de la présence d'Ophélie CAPIN qui a débuté son service civique dans notre commune depuis le 18 septembre 2017. Il demande à l'assemblée l'autorisation afin qu'Ophélie CAPIN assiste au conseil municipal dans sa totalité. Aucune objection n'est soulevée.

Samuel MESTRE donne la parole à Ophélie CAPIN pour qu'elle se présente et précise sa mission.

Après s'être présentée et avoir indiqué sa formation, elle précise que le service civique est un engagement au sein d'un organisme (public ou privé) agréé par l'Etat destiné aux jeunes entre 16 et 25 ans. 9 missions sont concernées, pour sa part sa mission sera dédiée à la mémoire et à la citoyenneté. Elle précise également que sa mission de 30 heures hebdomadaires se déroulera sur les communes de DAUBEZE et de SAINT BRICE.

Samuel MESTRE complète qu'une indemnité mensuelle de 513,31 € brut est versée par l'Etat, et qu'une indemnité de 107,59 € mensuelle est versée par la mairie, qui sera partagée entre les deux communes. Une convention sera établie avec la mairie de SAINT BRICE en ce sens.

Après échanges entre Ophélie CAPIN et les élus, ces derniers lui souhaitent la bienvenue au sein de la commune et la réunion du conseil municipal se poursuit.

DELIBERATIONS :

Adoption des nouveaux statuts de la communauté des communes rurales de l'entre deux mers :

Suite à la fusion de la cdc du Targonnais avec celle du Sauveterrois et l'extension à la commune de Saint Laurent du Bois, Samuel MESTRE soumet à l'assemblée les nouveaux statuts de la communauté.

Après lecture et précisions apportées par Samuel MESTRE, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte les statuts la communauté des communes rurales de l'entre deux mers.

Virement entre compte pour le règlement des indemnités d'Ophélie CAPIN :

Samuel MESTRE indique que lorsque le budget pour l'année 2017 a été voté, il n'était pas prévu de mettre en place un service civique. Compte tenu de l'indemnité à verser à Ophélie CAPIN, Samuel MESTRE demande l'autorisation de transférer la somme de 1800 € du compte « entretien, réparation, voirie » au compte « autres personnes extérieures » dans le budget de fonctionnement et de le modifier ainsi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise la modification du budget proposée.

En complément, Samuel MESTRE informe qu'il va prendre un arrêté pour l'ouverture d'un poste au nom d'Ophélie CAPIN pour le service civique.

TRAVAUX 2017

Point sur les travaux d'accessibilité de l'église :

Samuel MESTRE rappelle que l'Architecte des bâtiments de France avait demandé un relevé topographique du cimetière d'une part et de se rapprocher du service régional de l'archéologie (SRA) d'autre part.

Un relevé topographique a donc été commandé auprès du géomètre Monsieur BOYER qui a été transmis à l'Architecte des bâtiments de France ainsi qu'une copie du courrier reçu par le SRA.

Dès le retour des services des bâtiments de France, les artisans seront sollicités pour faire de nouvelles offres.

Bardage de la salle des fêtes :

Samuel MESTRE indique être dans l'attente des retours de Sylvain SAGE et de la société LCCA.

Défibrillateur :

Réflexion sur l'acquisition d'un défibrillateur, il pourrait s'agir d'une mission à confier à Ophélie CAPIN dans le cadre de son service civique.

Voirie :

Il a été demandé par la cdc de classer nos voies communales suivant des critères définis. Compte tenu du délai très court pour la réponse, Samuel MESTRE indique avoir transmis une proposition de classement des voies communales établie avec les deux jointes. Proposition qu'il expose à l'assemblée.

Patrick VIGNAUD prend la parole et indique qu'il existe des divergences importantes au sein de la commission voirie entre les communes des anciens territoires de la cdc de Targon et de la cdc de Sauveterre du fait d'un fonctionnement très différent de la voirie. Une nouvelle réunion est programmée le 9 octobre 2017.

Samuel MESTRE précise que la route de Lage a été dérasée et que pour l'an prochain, l'effort sera fait sur le curage des fossés.

Défense incendie :

Samuel MESTRE indique avoir reçu le rapport des contrôles SDIS. Nos trois points d'eau sont bien recensés et disponibles. Ils vont être finalisés en les matérialisant par des panneaux.

Repas de Noël :

Mise en place d'un groupe de travail composé de : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Vanessa IBERT, Karine BORDINI, Chantal MACIAS, Daniel RAOULT et Véronique BORDAT. Ophélie CAPIN est invitée à rejoindre le groupe. Première réunion fixée le 9 octobre 2017.

Site Internet :

Une réunion de travail aura lieu le 9 novembre 2017 avec la présence de l'ensemble des élus. Samuel MESTRE demande à Ophélie CAPIN de réfléchir sur des architectures de sites.

Cérémonie du 11 novembre :

Samuel MESTRE demande aux élus de préparer un apéritif, comme pour les cérémonies précédentes, apprécié par les administrés. Le conseil est d'accord.

QUESTIONS DIVERSES :

Déclaration de travaux :

- . Bergerie de Bernard PELLETIER qui vient d'être achetée par une SCI
- . Piscine Philippe MERIGNAC

Permis de construire :

- . Moulin de Saquet pour extension : refus de la DDTM pour cause d'occupation du sol trop important

Toujours en attente de la déclaration préalable de Monsieur LARRIBAUD.

Communauté des communes :

Biens sans maître : La SAFER a établi une liste des biens sans maître pour chaque commune de la cdc. En ce qui concerne notre commune, il s'agit d'une superficie de 1 h 34 a 79 c. La SAFER propose un accompagnement pour la procédure permettant aux communes de devenir propriétaires des biens, le coût pour l'ensemble du territoire soit 52 communes est de 50.000,00 €.

Commissions :

Parole de territoire : Christiane DULONG indique qu'une réunion de travail sur le thème « comment mieux vivre ensemble » a eu lieu. Les sujets abordés étaient le logement, l'accès au droit, les seniors. Deux autres dates ont été arrêtées le 17 octobre sur le thème enfance jeunesse et le 13 novembre sur le monde agricole afin de pouvoir définir les nouveaux axes de travail en mars 2018.

Ustom : Chantal Macias indique qu'une réunion a eu lieu, il a été relevé un problème important de tri des bacs jaunes. A cela, s'ajoute des problèmes de personnel avec le non renouvellement des contrats aidés.

Syndicat de gestion des bassins versants de l'Engranne et de la Gamage : Ce syndicat est dorénavant représenté par 10 titulaires et 10 suppléants au lieu de 52 délégués, Patrick VIGNAUD a été désigné suppléant.

Commission communication : Véronique BORDAT indique que le journal FORCE + a été distribué la semaine du 15 août par les services de la Poste. Certains foyers de la commune ne l'ayant pas reçu, elle va faire remonter l'information lors de la prochaine réunion.

Bureau communautaire :

Samuel MESTRE indique que Jean-Luc GLEYZE, Président du Département de la Gironde est venu présenter en bureau des maires les compétences et les partenariats possibles avec le département.

Puis les points suivants ont été abordés :

. délibération des nouveaux délégués (cf. nomination de Patrick VIGNAUD ci-dessus) ;

. vote du compactage d'emprunts, (il concernait principalement des prêts contractés par l'ancienne cdc du Targonnais) entraînant une économie de 128.000,00 € ;

. la fibre optique devrait arriver dans les 52 communes d'ici 3 ans avec le même budget que celui prévu pour l'ancien territoire du Sauveterrois ;

. achat d'un terrain à BELLEBAT pour construire une zone d'activité, coût estimé 500.000,00 € ;

. possibilité d'extension de la zone d'activité de Sauveterre de Guyenne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 H 45